

# Comité Départemental Badminton Vienne



Championnat Départemental Vétérans  
Vendredi 11 mars 2016  
à Chaumigny

Doubles Hommes et Doubles Dames

### **Accueil et horaires :**

A partir de 20h00 au Gymnase Jean Latus de Chauvigny (100 avenue de la Vienne). Compétition à partir de 20h15.

Fin selon le nombre d'inscrits.

### **Tableaux :**

**Doubles hommes - Doubles dames.**

2 tableaux seront faits si le nombre d'inscrits est supérieur à 8 : 1 pour les mieux classés qui donnera le titre de champion vétérans, et 1 pour les moins classés.

Tous les tableaux seront en poules avec 2 sortants par poule, les poules de 5 ou 4 étant privilégiées en fonction du nombre d'inscrits.

Des consolantes seront proposées si l'horaire le permet en fonction des terrains libres.

Nombre d'inscriptions limité à 100 joueurs.

### **Matches :**

Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants selon les règles de la FFBaD.

### **Juge arbitre :**

Denis Murguet. Autorisation FFBaD n° 1503079.

### **Volants :**

Le volant officiel est le Sosan Grade 1. Les volants sont à la charge des joueurs.

### **Participation :**

Gratuit.

### **Récompenses :**

Titre de champion de la Vienne.

### **Renseignements :**

Denis Murguet

06.26.26.28.08

[badminton86@laposte.net](mailto:badminton86@laposte.net)

### **Inscription :**

Date limite de réception : 8 mars 2016.

Tirage au sort : 9 mars 2016.

à l'adresse suivante : [badminton86@laposte.net](mailto:badminton86@laposte.net)

Les horaires des convocations seront donnés sur le site Internet du Comité.

## RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT VÉTÉRANS DU Comité 86 Badminton

1. Ce championnat est ouvert aux joueurs vétérans licenciés dans un club de la Vienne.
2. Les tableaux proposés sont SH, SD, DH, DD, DMx en poules avec 2 sortants, les poules de 5 ou 4 étant privilégiées en fonction du nombre d'inscrits.
3. Les tableaux SH et SD se joueront sur une journée, les tableaux DH et DD sur une journée, le tableau DMx sur une journée.
4. Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants.
5. Un joueur peut s'inscrire sur 1, 2 ou 3 journées.
6. Le nombre maximum de participants est de 100 joueurs (paires) par journée. Le Comité d'organisation retiendra les inscriptions par ordre d'arrivée en cas de surnombre.
7. La date limite d'inscription sera de 5 jours avant chaque journée et la confection des tableaux se fera 3 jours avant chaque journée.
8. Les tableaux affichés sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés avant le début des matchs. Par conséquent, les horaires des matchs pourront être modifiés.
9. Les volants sont à la charge des participants. Les volants officiels sont les Sosan Grade 1.
10. Les joueurs Non Classés peuvent s'entendre pour l'utilisation d'un volant plumes de leur choix. En cas de désaccord, le volant Nylon sera de mise.
11. Le mode d'arbitrage sera l'auto arbitrage. En cas de besoin ou de demande de l'un des joueurs, un arbitre sera désigné pour le match.
12. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 mn avant l'heure présumée de son match. Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande au juge arbitre et à la table de marque. Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée.
13. Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 mn.
14. Les joueurs disposent de 3 mn entre l'appel et le début de leur match. Passé un délai de 5 mn, tout joueur non présent sur le terrain sera déclaré «forfait ».
15. Les volants touchant une structure de la salle seront déclarés faute. Au service, un volant touchant un filin sera déclaré let une fois par service.
16. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, le Juge Arbitre, le Juge Arbitre adjoint, les arbitres, et 2 conseillers par joueur (ou double) pendant les arrêts réglementaires au cours d'un match.
17. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de règlement.
18. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD (guide du Badminton).
19. Chaque participant doit être licencié «compétition » et ne pas faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.
20. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort. Il devra prévenir l'organisateur de sa non - participation dès que possible et adressera dans les délais impartis les pièces justificatives à la Commission Régionale Arbitrage.
21. Toute participation implique l'acceptation du présent règlement.
22. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique. (voir site FFBad, LOB N°17).
23. Tout joueur peut être photographié à l'occasion du tournoi. Ces photographies sont potentiellement diffusables sur des sites Internet ou des publications. Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image apparaisse sur ces sites merci de bien vouloir nous en informer sur la feuille d'inscription.




Date limite de réception : 8 mars 2016.

Tirage au sort : 9 mars 2016.

Adresse d'envoi : [badminton86@laposte.net](mailto:badminton86@laposte.net)